

Jean-Yves Guillaumin  
Professeur à l'Université de Franche-Comté  
Faculté des Lettres  
30, rue Mégevand  
25030 - Besançon Cedex  
Président de l'APLAES  
(Association des Professeurs de Langues Anciennes  
de l'Enseignement Supérieur)

Le 10 octobre 2011

à Monsieur le Ministre  
de l'Éducation Nationale

Monsieur le Ministre,

La session 2012 du CAPES de Lettres classiques verra entrer en vigueur, à l'oral, le tirage au sort entre français et langue ancienne pour la première épreuve. L'épreuve orale de langue ancienne aura donc la même importance, en temps de préparation et en temps de passage, que celle de français. C'est une nouveauté pour les candidats aussi bien que pour les collègues qui sont chargés de les préparer au CAPES. Notre Association trouverait donc utile que soient publiés, pour éclairer les futurs candidats de juin-juillet 2012, des « sujets zéro » de cette épreuve, comme il avait été fait avant l'instauration d'un nouveau système d'épreuve unique de langues anciennes à l'écrit du même concours, après la modification générale de sa structure.

Dans l'attente de la réponse que vous voudrez bien accorder à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération.